



Newsletter Mai 2016

Edito - Construire le projet associatif 2017-2020...

... en s'appuyant uniquement sur le bénévolat valdoisien.

Voilà la base de réflexion de la Commission "Avenir" pilotée par Jean-Luc Tescher, élu Président du Comité depuis le 11 mars dernier.

Le départ inéluctable de l'équipe salariale arrive à grands pas et le manque de bénévoles, notamment sur les postes de dirigeants, est bien le thème récurrent dans nos clubs et comités.

Par soucis de solidarité, et ce depuis sa création il y a plus de 40 ans, le Comité a organisé lui-même la prestation de services pour répondre aux besoins des pratiquants. Mais il l'a fait en empruntant les modes d'organisation du marché : par exemple, en embauchant des salariés chargés de la gestion et de l'animation plutôt que de privilégier la formation de bénévoles issus de la pratique et du réseau fédéral.

Quant aux comportements de consommateurs tant déplorés des adhérents et de certains clubs, ne sont-ils pas le produit de l'action du Comité ?

Un projet associatif qui a du sens !

Ainsi, si l'on admet que la question principale réside dans la capacité du Comité à déterminer le sens de son action, son utilité sociale, il est nécessaire de :

- ⇒ Clarifier le sens de l'action bénévole par rapport au projet associatif : ne pas faire à la place des adhérents mais tout au contraire, solliciter et inciter, associer et accompagner, former et soutenir le processus de responsabilisation.
- ⇒ Garantir la transmission des compétences, l'expérience, les savoirs-faire pédagogiques et techniques : en assurant la relève et en organisant la rotation des responsabilités au sein des commissions du Comité et de sa gouvernance.
- ⇒ Faciliter l'accès à la gestion de la vie associative aux personnes handicapées, aux chômeurs, aux moins diplômés, à ceux qui ne sont pas formés : en effet, le développement du bénévolat ces dernières années s'est fait en excluant ces catégories de population.

Et si se préoccuper des plus exclus de la vie associative était la garantie de se doter de l'expérience nécessaire avec tous les autres publics ?

Mais au fond, qu'est-ce qu'un bénévole ?

"Toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial."

L'engagement associatif et bénévole est là !

Chaque année, le Comité compte une dizaine de dirigeants assidus, 100 à 120 bénévoles selon les actions engagées, dont 80 % concernent l'entretien des sentiers.

Chaque année, le Comité doit se donner les moyens d'accueillir de nouveaux bénévoles pour renforcer les équipes vieillissantes.

Avec l'augmentation du nombre de clubs (+ 30 %) et de licenciés (+ 17 %) dans le Val d'Oise ces 3 dernières années, voici tout l'enjeu de la Commission "Avenir" : proposer un projet associatif qui s'inscrit dans celui de la Fédération et dont la priorité est d'associer les clubs et leurs licenciés !



Et pour cela, ils ont besoin de vous !

C. Le Faucheur,
Directrice

